L'ABEILLE DE LA NOUVELLE ORLEANS---SUPPLEMENT.

Bureau—rue de Chartres No. 73. NOUVELLE ORLEANS, 9 FEVRIER, 1884. 56eme Annee

Ventes pour Taxes d'Etat, de propriétés Foncières.

ETAT DE LA LOUISIANE vs. LES DÉBITEURS DELINQUANTS DE TAXES PAROISSE D'ORLEANS, SIXIEME DISTRICT.

En vertu de l'autorité dont je suis revetu par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de devant de la maison de Cour siége la Cour Civile de District de la dite paroisse, sise dans le passage St. Antoine, Second District de cette ville, pendant les heures légales, pour ventes judiciaires, commençant à 11 heures A. M., le 9ème jour de février, A. D. 1884, et à continuer chaque jour suivant, jusqu'à ce que les dites ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles les dites taxes sont maintenant dûes à l'Etat de la Louisiane et à la paroisse d'Orléans, afin de contraindre la collection des taxes assessées dans l'année 1883, ensemble avec les intérêts s'y attachant, à partir du 31ème jour de décembre, 1881, au taux de 8 pour cent par an jusqu'à complet paiement et tous les frais.

POWERS, SAMUEL.—Taxe de 1880, montant à.....60c

Un certa n lict de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jean Baptiste, Deuxième et l'avenue Marley, désigné comme l'Iiet No. 18; le dit lict No. 12 mesure 250 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

PATTISON, CHAS.—Taxe de 1880, montant à.....60c

Un certain lict de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Edinburg, Deuxième et l'avenue Marley, désigné comme l'Iiet No. 19.

POWERS, SAMUEL—Taxe de 1880, montant à.....30c

Un certain lict de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Woodruff, McDonogh, Joseph et Octavia, désigné comme l'Iiet No. 121.

POWERS, SAMUEL—Taxe de 1880, montant à.....30c

Un certain lict de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Woodruff, McDonogh, Joseph et Octavia, désigné comme l'Iiet No. 122.

POWERS, SAMUEL—Taxe de 1880, montant à.....30c

Un certain lict de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Washington, Shell Road, Dix-septième, St. Mary et Martha, désigné comme l'Iiet No. 4, à Greenville ou Marley-Ville.

PATTISON, CHAS.—Taxe de 1880, montant à.....60c

Un certain lict de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Edinburg, Quinzième, St. Pierre et Marley avenue (Greenville ou Marleyville), désigné comme l'Iiet No. 7; le dit lict No. 7 mesure 250 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

POWERS, SAML.—Taxe de 1880, montant à.....60c

Un certain lict de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues St. Louis, Quinzième, St. Pierre, Martha et Mary, désigné comme l'Iiet No. 20; le dit lict No. 20 mesure 250 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

PRICE, MRS JOS.—Taxe de 1880, montant à.....45c

Une certaine portion de terre, ensemble avec améliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Iiet borné par les rues Oliver, Wall, Broadway et Chesnut, désignée comme trois cinquièmes du lot No. 5 de l'Iiet No. 27; le dit trois-cinquièmes du lot No. 5 mesure 45 pieds de face à la rue Oliver sur 60 pieds de profondeur.

PENISTON, J. A.—Taxe de 1880, montant à.....30c

Un certain lict de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Prieur, Galvez, Général Taylor et Delachaise, désigné comme l'Iiet No. 726.

PENISTON, J. A.—Taxe de 1880, montant à.....30c

Un certain lict de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Prieur, Roman, Général Taylor et Delachaise, désigné comme l'Iiet No. 722.

PENISTON, J. A.—Taxe de 1880, montant à.....45c

Un certain lict de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Derbigny, Roman, Général Taylor et Delachaise, désigné comme l'Iiet No. 702.

PALMER, E. C.—Taxe de 1880, montant à.....$30 00

Un certain demi lict de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Iiet borné par les rues Prytania, Valeuse et Pitt, désigné comme un demi de l'Iiet No. 289; le dit demi de l'Iiet No. 289 mesure 100 pieds de face à la rue St. Charles sur 200 pieds de profondeur.

PENISTON, J. A.—Taxe de 1880, montant à.....60c

Un certain lict de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Clara, Minton, Général Taylor et Peniston, désigné comme l'Iiet No. 661.

PENISTON, J. A.—Taxe de 1880, montant à.....60c

Un certain lict de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues St. Louis, Quinzième, St. Pierre, Martha et Mary, désigné comme l'Iiet No. 21; le dit lict No. 21 mesure 250 pieds de face sur une profondeur de 284 et 300 pieds.

PATTISON, CHAS.—Taxe de 1880, montant à.....60c

Un certain lict de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Edinburg, Seizième, St. Pierre, Martha et Mary, désigné comme l'Iiet No. 22; le dit lict No. 22 mesure 250 pieds de face sur une profondeur de 250 et 300 pieds.

PATTISON, CHAS.—Taxe de 1880, montant à.....30c

Un certain lict de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Edinburg, Quinzième et propriété inconnue, désigné comme l'Iiet No. 28 B.

POWERS, SAML.—Taxe de 1880, montant à.....60c

Un certain lict de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Edinburg, Dix-septième, St. Mary et Martha, désigné comme l'Iiet No. 6, à Greenville ou Marley-Ville.

PATTISON, CHAS.—Taxe de 1880, montant à.....60c

Un certain lict de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Edinburg, Quinzième, St. Pierre et Marley avenue (Greenville ou Marleyville), désigné comme l'Iiet No. 7; le dit lict No. 7 mesure 250 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

POWERS, SAML.—Taxe de 1880, montant à.....60c

Un certain lict de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues St. Louis, Quinzième, St. Pierre, Martha et Mary, désigné comme l'Iiet No. 20; le dit lict No. 20 mesure 250 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

PRICE, MRS JOS.—Taxe de 1880, montant à.....45c

Une certaine portion de terre, ensemble avec améliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Iiet borné par les rues Oliver, Wall, Broadway et Chesnut, désignée comme trois cinquièmes du lot No. 5 de l'Iiet No. 27; le dit trois-cinquièmes du lot No. 5 mesure 45 pieds de face à la rue Oliver sur 60 pieds de profondeur.

PENISTON, J. A.—Taxe de 1880, montant à.....30c

Un certain lict de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Prieur, Galvez, Général Taylor et Delachaise, désigné comme l'Iiet No. 726.

PENISTON, J. A.—Taxe de 1880, montant à.....30c

Un certain lict de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Prieur, Roman, Général Taylor et Delachaise, désigné comme l'Iiet No. 722.

PENISTON, J. A.—Taxe de 1880, montant à.....45c

Un certain lict de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Derbigny, Roman, Général Taylor et Delachaise, désigné comme l'Iiet No. 702.

PALMER, E. C.—Taxe de 1880, montant à.....$30 00

Un certain demi lict de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Iiet borné par les rues Prytania, Valeuse et Pitt, désigné comme un demi de l'Iiet No. 289; le dit demi de l'Iiet No. 289 mesure 100 pieds de face à la rue St. Charles sur 200 pieds de profondeur.

PENISTON, J. A.—Taxe de 1880, montant à.....60c

Un certain lict de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Clara, Minton, Général Taylor et Peniston, désigné comme l'Iiet No. 661.

PENISTON, J. A.—Taxe de 1880, montant à.....60c

Un certain lict de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Delachaise, Burke, Cadiz et Jéna, désigné comme l'Iiet No. 741.

PALMER, E. C.—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Un certain lict de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Delachaise, Burke, Cadiz et Jéna, désigné comme l'Iiet No. 500.

PALMER, E. C.—Taxe de 1880, montant à.....$2 00

Un certain lict de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues St. André, St. David, Cadiz et Jéna, désigné comme l'Iiet No. 543.

PALMER, E. C.—Taxe de 1880, montant à.....$3 00

Un certain lict de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Clara, Minton, Général Taylor et Peniston, désigné comme l'Iiet No. 661.

PALMER, E. C.—Taxe de 1880, montant à.....$3 00

Un certain lict de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jéna et Cadiz, désigné comme l'Iiet No. 741.

PALMER, E. C.—Taxe de 1880, montant à.....$3 00

Un certain lict de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jéna et Cadiz, désigné comme l'Iiet No. 548.

PALMER, E. C.—Taxe de 1880, montant à.....$3 00

Un certain lict de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jéna et Cadiz, désigné comme l'Iiet No. 548.

PATTISON, CHAS.—Taxe de 1880, montant à.....60c

Un certain lict de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hoffman, McDonogh, Joseph et Octavia, désigné comme l'Iiet No. 121.

PATTISON, CHAS.—Taxe de 1880, montant à.....60c

Un certain lict de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Woodruff, McDonogh, Joseph et Octavia, désigné comme l'Iiet No. 122.

PRATT, ISAAC, JR.—Taxe de 1880, montant à.....30c

Un certain lict de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues York, McKenna, Joseph et Octavia, désigné comme l'Iiet No. 118.

PETIT, ATHANASE—Taxe de 1880, montant à.....$7 20

Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Lyon, Chestnut, Bordeaux et Camp, désignés comme lots Nos. 6, 7, 8 et 10 de l'Iiet No. 257; les lots Nos. 6, 7, 8, 9 et 10 mesurent 120 pieds de face à la rue Chestnut sur 120 pieds de profondeur; le lot No. 6 forme l'encoignure des rues Chestnut et Bordeaux.

PETIT, ATHANASE—Taxe de 1880, montant à.....$15 60

Douze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Iiet borné par les rues Lyon, Chestnut, Bordeaux et Camp, désignés comme lots Nos. 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24 et 25 de l'Iiet No. 257; les lots Nos. 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21 et 22 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Lyon sur 120 pieds de profondeur; les lots Nos. 23, 24 et 25 mesurent 95 pieds de face à la rue Lyon sur 150 pieds de profondeur; le lot No. 23 forme l'encoignure des rues Lyon et Chestnut.

PALMER, E. C.—Taxe de 1880, montant à.....$3 00

Un certain lict de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues St. David, St. Patrick, Cadiz et Jena, désignés comme l'Iiet No. 522.

PHENAC, VVE M. J.—Taxe de 1880, montant à.....$3 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Iiet borné par les rues Jéna, Amanthite et Lawrence, désigné comme lot No. 150; le dit lot No. 17 mesure 30 pieds de face à la rue Laurel sur 125 pieds de profondeur.

POURCHER, E. J.—Taxe de 1880, montant à.....$2 50

Une certaine portion de terre, ensemble avec améliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Iiet borné par les rues Lyon, Jersey, Upper-Line et Laurel, désignée comme une portion de l'Iiet No. 140; la dite portion de l'Iiet No. 140 mesure 30 pieds de face à la rue Lyon sur 60 pieds de profondeur.

PENISTON, J. A.—Taxe de 1880, montant à.....90c

Un certain lict de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Clara, Minton, Peniston et Delachaise, désigné comme l'Iiet No. 667.

PENISTON, J. A.—Taxe de 1880, montant à.....60c

Un certain lict de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Claiborne, Minton, Peniston et Général Taylor, désigné comme l'Iiet No. 663.

PHENAC, VEUVE M. J.—Taxe de 1880, montant à.....$4 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Iiet borné par les rues Jersey, Delachaise, Laurel et Olive, Oak, désigné comme lot No. 1 de l'Iiet No. 158; le dit lot No. 1 mesure 32 pieds de face à la rue Jersey sur 129 pieds de profondeur; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Jersey et Delachaise.

PICQUEVILLE, DOMINIQUE—Taxe de 1880, montant à.....$3 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Iiet borné par les rues Jéna, Jersey, Clippewa et l'avenue Louisiana, désigné comme lot No. 22 de l'Iiet No. 10; le dit lot No. 22 mesure 25 pieds de face à la rue Delachaise sur 127 pieds de profondeur.

PRATT, ISAAC, JR.—Taxe de 1880, montant à.....30c

Un certain lict de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hoffman, Baldwin, Joseph et Octavia, désigné comme l'Iiet No. 118.

PRATT, ISAAC, JR.—Taxe de 1880, montant à.....30c

Un certain lict de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Clara, Arcadia, Peters Avenue et Octavia, désigné comme l'Iiet No. 738.

PRATT, ISAAC, JR.—Taxe de 1880, montant à.....30c

Un certain lict de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hodge, Burke, Joseph et Octavia, désigné comme l'Iiet No. 740.

PRATT, ISAAC, JR.—Taxe de 1880, montant à.....30c

Un certain lict de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Front, Water, Léontine et l'avenue Peters, désigné comme l'Iiet No. 712.

PRATT, ISAAC, JR.—Taxe de 1880, montant à.....30c

Un certain lict de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hodge, Burke, Joseph et Octavia, désigné comme l'Iiet No. 714.

PRATT, ISAAC, JR.—Taxe de 1880, montant à.....30c

Un certain lict de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Iiet borné par les rues Jersey, Laurel, Peters et Léontine, désignée comme lots Nos. 4, 5, 6 et 7 de l'Iiet No. 129; les dits lots Nos. 4, 5, 6 et 7 mesurent 123 pieds de face à la rue Jersey sur 115 pieds de profondeur.

PRATT, ISAAC, JR.—Taxe de 1880, montant à.....$2 40

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Iiet borné par les rues Front, Water, Léontine et l'avenue Peters, désignée comme lot No. — de l'Iiet No. 68; le dit lot No. — mesure 254 pieds de face à la rue Front.

PRATT, ISAAC, JR.—Taxe de 1880, montant à.....$9 00

Un certain lict de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Prytania, Pitt, Peters Avenue et Léontine, désigné comme l'Iiet No. 357; le dit lict No. 357 mesure 191 pieds de face sur une profondeur de 191 et 200 pieds.

PRATT, ISAAC, JR.—Taxe de 1880, montant à.....60c

Un certain lict de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Clara, Minton, Peters Avenue et Octavia, désigné comme l'Iiet No. 651.

PRATT, ISAAC, JR.—Taxe de 1880, montant à.....43c

Un certain lict de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Clara, Minton, Peters Avenue et Octavia, désigné comme l'Iiet No. 711.

PRATT, ISAAC, JR.—Taxe de 1880, montant à.....$1 80

Un certain lict de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hoffman, McDonogh, Joseph et Octavia, désigné comme l'Iiet No. 121.

PRATT, ISAAC, JR.—Taxe de 1880, montant à.....30c

Un certain lict de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Woodruff, McDonogh, Joseph et Octavia, désigné comme l'Iiet No. 122.

PRATT, ISAAC, JR.—Taxe de 1880, montant à.....30c

Un certain lict de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues York, McKenna, Joseph et Octavia, désigné comme l'Iiet No. 118.

PRATT, ISAAC, JR.—Taxe de 1880, montant à.....$1 20

Un certain lict de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hoffman, McDonogh, Joseph et Octavia, désigné comme l'Iiet No. 611.

PRATT, ISAAC, JR.—Taxe de 1880, montant à.....$1 20

Un certain lict de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Breslau, Long, Peters Avenue et Octavia, désigné comme l'Iiet No. 514.

PRATT, ISAAC, JR.—Taxe de 1880, montant à.....30c

Un certain lict de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Breslau, Arcadia, Peters Avenue et Octavia, désigné comme l'Iiet No. 514.

PRATT, ISAAC, JR.—Taxe de 1880, montant à.....30c

Un certain lict de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hopkins, Minturn, Robert et Octavia, désigné comme l'Iiet No. 763.

PRATT, ISAAC, JR.—Taxe de 1880, montant à.....30c

Un certain lict de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hopkins, Minturn, Joseph et Octavia, désigné comme l'Iiet No. 764.

PRATT, ISAAC, JR.—Taxe de 1880, montant à.....30c

Un certain lict de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hays, McKenna, Joseph et Octavia, désigné comme l'Iiet No. 114.

PRATT, ISAAC, JR.—Taxe de 1880, montant à.....30c

Un certain lict de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hays, Baldwin, Joseph et Octavia, désigné comme l'Iiet No. 117.

PITER, MRS CHAS. E.—Taxe de 1880, montant à.....$3 00

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Iiet borné par les rues Laurel, Constance, Jéna et Cadiz, désigné comme lot No. 24 dans l'Iiet No. 75; le dit lot No. 24 mesure 30 pieds de face à la rue Front sur 50 pieds de profondeur. La dite propriété sera vendue pour l'acquittement des taxes dûes à l'Etat, ensemble avec les intérêts, frais et charges, connues comme les taxes d'Etat des années 1871, 1872 et 1877, montant à $48 30.

Aucune adjudication ne sera faite pour moins du montant total des dites taxes, y compris les intérêts, frais et charges, et l'acquéreur prendra la propriété sujette aux taxes non payées, et contre lesquelles il n'y a eu jusqu'ici de procédure, dûes à l'Etat et à la ville de la Nouvelle-Orléans.

En se conformant à son enchère l'acquéreur peut entrer en possession immédiate, et la loi lui accorde un titre absolu.

CONDITIONS—Comptant; ou, soit une partie en telles obligations, bons et warrants permis par la Constitution et les lois—au moment de l'adjudication.

J. D. HOUSTON,
Collecteur de Taxes d'Etat, District Supérieur,
Paroisse d'Orléans.

ETAT DE LA LOUISIANE vs. FREDERICK PETROSCH.

Bureau du Collecteur de Taxes d'Etat, District Supérieur, No. 24 rue Union, Nouvelle-Orléans, 3 janvier, 1884.

Etat de la Louisiane—Paroisse d'Orléans.

En vertu du pouvoir dont je suis revêtu par l'acte de la Législature de cet Etat, No. 96 de 1882, approuvé le 5 Juillet 1882, et des lois établies à cet effet, je procéderai à la vente à l'encan, à la porte principale de devant de la maison de Cour dans laquelle siége la Cour Civile de District de cette paroisse, qui se trouve dans le passage St. Antoine, dans le second district de cette ville, samedi, le 9ème jour de février, 1884, à midi, y compris toutes les améliorations et droits qui en dépendent, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Iiet borné par les rues Tchoupitoulas, Jersey, Upper-Line et Laurel, désignée comme une portion de l'Iiet No. 140; la dite portion de l'Iiet No. 140 mesure 30 pieds de face à la rue Lyon sur 60 pieds de profondeur.

PENISTON, J. A.—Taxe de 1880, montant à.....90c

Un certain lict de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Coculus, Martin, Joseph et Octavia, désigné comme l'Iiet No. 679.

PRATT, ISAAC, JR.—Taxe de 1880, montant à.....60c

Un certain lict de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Coculus, Martin, Joseph et Octavia, désigné comme l'Iiet No. 680.

PRATT, ISAAC, JR.—Taxe de 1880, montant à.....60c

Un certain lict de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Berrett, Story, Joseph et Octavia, désigné comme l'Iiet No. 681.

PRATT, ISAAC, JR.—Taxe de 1880, montant à.....60c

Un certain lict de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Berrett, Story, Joseph et Octavia, désigné comme l'Iiet No. 682.

PRATT, ISAAC, JR.—Taxe de 1880, montant à.....$27 00

Un certain lict de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Iiet borné par les rues Tchoupitoulas, Jersey, l'avenue Peters et la rue Octavia, désigné comme l'Iiet No. 129.

PRATT, ISAAC, JR.—Taxe de 1880, montant à.....$4 80

Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Iiet borné par les rues Jersey, Laurel, Peters et Léontine, désignés comme lots Nos. 4, 5, 6 et 7 de l'Iiet No. 129; les dits lots Nos. 4, 5, 6 et 7 mesurent 123 pieds de face à la rue Jersey sur 115 pieds de profondeur.

PRATT, ISAAC, JR.—Taxe de 1880, montant à.....$8 40

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Iiet borné par les rues Front, Water, Léontine et l'avenue Peters, désignée comme lots Nos. — de l'Iiet No. 68; le dit lot No. — mesure 254 pieds de face à la rue Front.

ETAT DE LA LOUISIANE vs. MRS M. J. PIERCE.

Bureau du Collecteur de Taxes d'Etat, District Supérieur, No. 24 rue Union, Nouvelle-Orléans, 9 janvier, 1884.

Etat de la Louisiane—Paroisse d'Orléans.

En vertu du pouvoir dont je suis revêtu par l'Acte de la Législature de cet Etat, No. 96, de 1882, approuvé le 5 Juillet 1882, et des lois établies à cet effet, je procéderai à la vente à l'encan, à la porte principale de devant de la maison de Cour dans laquelle siége la Cour Civile de District de cette paroisse, qui se trouve dans le passage St. Antoine, dans le second district de cette ville, samedi, le 9ème jour de février, 1884, à midi, y compris toutes les améliorations et droits qui en dépendent, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Iiet borné par les rues Laurel, Constance, Jéna et Cadiz, désigné comme lot No. 24 dans l'Iiet No. 75; le dit lot No. 24 mesure 30 pieds de face à la rue Front sur 50 pieds de profondeur. La dite propriété sera vendue pour l'acquittement des taxes dûes à l'Etat, ensemble avec les intérêts, frais et charges, connues comme les taxes d'Etat des années 1871, 1872 et 1877, montant à $48 30.

Aucune adjudication ne sera faite pour moins du montant total des dites taxes, y compris les intérêts, frais et charges, et l'acquéreur prendra la propriété sujette aux taxes non payées, et contre lesquelles il n'y a eu jusqu'ici de procédure, dûes à l'Etat et à la ville de la Nouvelle-Orléans.

En se conformant à son enchère, l'acquéreur peut entrer en possession immédiate, et la loi lui accorde un titre absolu.

CONDITIONS—Comptant; ou, soit une partie en telles obligations, bons et warrants permis par la Constitution et les lois—au moment de l'adjudication.

J. D. HOUSTON,
Collecteur de Taxes d'Etat, District Supérieur,
Paroisse d'Orléans.

ETAT DE LA LOUISIANE vs. VEUVE JAS. PIC.

Bureau du Collecteur de Taxes d'Etat, District Supérieur, No. 24 rue Union, Nouvelle-Orléans, 3 janvier, 1884.

Etat de la Louisiane—Paroisse d'Orléans.

En vertu du pouvoir dont je suis revêtu par l'acte de la Législature de cet Etat, No. 96 de 1882, approuvé le 5 Juillet, 1882, et des lois établies à cet effet, je procéderai à la vente à l'encan, à la porte principale de devant de la maison de Cour dans laquelle siége la Cour Civile de District de cette paroisse, qui se trouve dans le passage St. Antoine, dans le second district de cette ville, samedi, le 9ème jour de février 1884, à midi, y compris toutes les améliorations et droits qui en dépendent, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Valence, Bordeaux, Magasins et Camp, désignés comme lot No. 21 de l'Iiet No. 125; le dit lot No. 21 mesure 30 pieds de face à la rue Valence sur une profondeur de 120 pieds.

PURCELL, SARAH M.—Taxe de 1880, montant à.....$8 40

Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Iiet borné par les rues Milan, Berlin et Laurel, désignés comme lots Nos. 19, 20 et 21 de l'Iiet No. 172; les dits lots Nos. 19, 20 et 21 mesurent, chacun, 28 pieds de face à la rue Milan sur 120 pieds de profondeur.

Le dit jour de vente, jeveindrai telle portion de chacune de la dite propriété spécifiée, selon la désignation qu'en fera chaque débiteur et dans le cas qu'il ne désignerai pas de propriétés suffisante, je vendrai de suite et sans pâme de délai la moindre partie de la dite propriété spécifiée, de n'importe quel débiteur, à quelqu'enchérisseur que ce soit, pour le montant des taxes, intérêts et frais dûs par ledit débiteur.

La vente sera faite sans estimation pour du comptant en monnaie légale des Etats-Unis, et a propriété vendue sera réintégrable à quelque temps que ce soit pendant le cours d'une année en remboursant le prix donné avec vingt pour cent et les frais ajoutés.

JAS. D. HOUSTON,
Collecteur de Taxes d'Etat, District Supérieur
Paroisse d'Orléans.

ETAT DE LA LOUISIANE vs. JEAN PERRETT.

Bureau du Collecteur de Taxes d'Etat, District Supérieur, No. 24 rue Union, Nouvelle-Orléans, 3 janvier, 1884.

Etat de la Louisiane—Paroisse d'Orléans.

En vertu du pouvoir dont je suis revêtu par l'acte de la Législature de cet Etat, No. 96, de 1882, approuvé le 5 Juillet, 1882, et des lois établies à cet effet, je procéderai à la vente à l'encan, à la porte principale de devant de la maison de Cour dans laquelle siége la Cour Civile de District de cette paroisse, qui se trouve dans le passage St. Antoine, dans le second district de cette ville, samedi, le 9ème jour de février 1884, à midi, y compris toutes les améliorations et droits qui en dépendent, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Six (6) certains lots de terre dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Iiet borné par les rues South, Front, Walnut, Chesnut et le Chemin Public, désignés comme lots Nos. 1, 2, 3, 4, 5 et 30 dans l'Iiet No. 4; les lots Nos. 1, 2, 3, 4, 5 et 30 mesurent 150 pieds de face à la rue South sur 120 pieds de profondeur. La dite propriété sera vendue pour l'acquittement des taxes dûes à l'Etat, ensemble avec les intérêts, frais et charges, connues comme les taxes d'Etat des années 1874, 1875, 1876, 1877 et 1878, montant à $106 00.

Aucune adjudication ne sera faite pour moins du montant total des dites taxes, y compris les intérêts, frais et charges, et l'acquéreur prendra la propriété sujette aux taxes non payées, et contre lesquelles il n'y a eu jusqu'ici de procédure, dûes à l'Etat et à la ville de la Nouvelle-Orléans.

En se conformant à son enchère l'acquéreur peut entrer en possession immédiate, et la loi lui accorde un titre absolu.

CONDITIONS—Comptant; ou, soit une partie en telles obligations, bons et warrants permis par la Constitution et les lois—au moment de l'adjudication.

J. D. HOUSTON,
Collecteur de Taxes d'Etat, District Supérieur,
Paroisse d'Orléans.

ETAT DE LA LOUISIANE vs. VVE W. J. PRENAC.

Bureau du Collecteur de Taxes d'Etat, District Supérieur, No. 24 rue Union, Nouvelle-Orléans, 3 janvier, 1884.

Etat de la Louisiane—Paroisse d'Orléans.

En vertu du pouvoir dont je suis revêtu par l'Acte de la Législature de cet Etat, No. 96, de 1882, approuvé le 5 Juillet, 1882, et des lois établies à cet effet, je procéderai à la vente à l'encan, à la porte principale de devant de la maison de Cour dans laquelle siége la Cour Civile de District de cette paroisse, qui se trouve dans le passage St. Antoine, dans le second district de cette ville, samedi, le 9ème jour de février 1884, à midi, y compris toutes les améliorations et droits qui en dépendent, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Six (6) certains lots de terre dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Iiet borné par les rues Laurel, Constance, Jéna et Cadiz, désigné comme lot No. 24 dans l'Iiet No. 75; le dit lot No. 24 mesure 30 pieds de face à la rue Front sur 50 pieds de profondeur. La dite propriété sera vendue pour l'acquittement des taxes dûes à l'Etat, ensemble avec les intérêts, frais et charges, connues comme les taxes d'Etat des années 1874, 1875, 1876, 1877 et 1878, montant à $106 00.

Aucune adjudication ne sera faite pour moins du montant total des dites taxes, y compris les intérêts, frais et charges, et l'acquéreur prendra la propriété sujette aux taxes non payées, et contre lesquelles il n'y a eu jusqu'ici de procédure, dûes à l'Etat et à la ville de la Nouvelle-Orléans.

En se conformant à son